

### ACTUALITES

#### **CONCOURS FEMMES ET SPORT 2017**

La DRDJSCS BFC, le Conseil Régional de BFC et les CROS de Bourgogne et de Franche-Comté, organisent le **Concours Femmes et Sport 2017**. L'objectif est de promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités. Le concours comporte deux catégories : **Les prix "Sport au féminin" et "Sport : le coup de cœur"**. La date limite de retour des dossiers est fixée au **15 septembre 2017**. [En savoir plus](#)

#### **LA FRANCE BENEVOLE 2017**

Recherches & Solidarités publie la 14<sup>ème</sup> édition de son état des lieux annuel du bénévolat en France. [En savoir plus](#)

#### **ORGANISATION DU SPORT**

Suite à la réorganisation des services de l'Etat, la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative dépend dorénavant du ministère de l'éducation nationale. [Consultez le décret](#)

#### **MINISTERE DES SPORTS**

Nommée ministre des Sports du nouveau gouvernement, sous l'autorité d'Emmanuel MACRON, Laura FLESSEL a été officiellement investie et depuis peu confortée dans ses fonctions. [En savoir plus](#)

### EMPLOI

#### **AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM CONVENTIONNEL**

L'avenant n°116 de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) relatif aux salaires a été publié au Journal Officiel le 4 mai 2017. Cet avenant a réévalué le Salaire Minimum Conventionnel (SMC). L'ensemble des minima est par conséquent impacté, ainsi que la prime d'ancienneté pour les groupes de 1 à 6. Cette revalorisation **entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2017**. Source : [CoSMoS](#)  
Consultez les fiches pratiques du CDOS : [Rémunération prévue par la CCNS](#) - [La prime d'ancienneté prévue par la CCNS](#) - [Calcul de la prime d'ancienneté](#)

### FINANCE

#### **AIDE A L'EMBAUCHE PME - DERNIERS JOURS**

L'aide à l'embauche d'un salarié pour les structures de moins de 250 salariés est prolongée **jusqu'au 30 juin 2017**. [En savoir plus](#)

### SANTE

#### **RENOUVELLEMENT DE LICENCES**

Pour renouveler sa licence sportive, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication sera exigée tous les 3 ans. Chaque année, un questionnaire de santé nommé « [QS-SPORT](#) » devra néanmoins être renseigné par le sportif. [En savoir plus](#)

### FISCALITE

#### **ASSOCIATION ET ACTIVITE LUCRATIVE**

Dans un arrêt du 19 avril 2017, le Conseil d'État rappelle les caractères de la gestion désintéressée d'une association et les conditions d'assujettissement aux impôts commerciaux. Les associations sont exonérées des impôts commerciaux dès lors que leur gestion présente un caractère désintéressé et que leurs activités lucratives ne présentent pas un caractère prépondérant. [En savoir plus](#)

### FORMATION

#### **FORMATION SECOURISME - PSC1**

Consultez les modalités et les dates des prochaines sessions PSC1 : [ICI](#)

#### **DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT - DLA**

Le Pôle d'Economie Solidaire, porteur du DLA accompagne les structures de l'économie sociale et solidaire employeuses. A, de nombreuses formations vous sont proposées. Prochaines dates 30 juin et 6 juillet - **Les clefs pour un dirigeant associatif en 2017 : management et réglementation**. [En savoir plus](#)

#### **DU - EDUCATEUR SPORTIF ET ACTIVITE PHYSIQUE POUR LA SANTE**

Le Diplôme Universitaire ESAPS est proposé par la Faculté des Sciences du Sport de Dijon-Le Creusot et répond à une demande croissante de formation dans le domaine du sport-santé. [En savoir plus](#)